



POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un nouveau chemin dans la commune de Vernier.

du 24 novembre 1950

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la lettre de la commune de Vernier, du 16 novembre 1950, au Département de l'intérieur et de l'agriculture demandant de donner le nom de "chemin Louis Fictet" au nouveau chemin communal reliant la route cantonale de Dardagny au chemin du Vieux-Bureau, à Vernier;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

vu les lettres du service des archives d'Etat, en date des 7 octobre et 11 novembre 1950, adressées au Département des travaux publics et l'accord intervenu entre les dits services;

ARRÊTE :

De donner le nom de "chemin Louis Fictet" au nouveau chemin communal reliant la route de Dardagny au chemin du Vieux-Bureau, "en souvenir de feu Louis Fictet, ancien maire de Vernier, de 1874 à 1902".

Cette artère sera prolongée par la suite jusqu'au chemin des Batailles et aboutira à la voie ferrée (gare de Vernier-Meyrin).

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Intérieur	1 ex.
Archives	1 ex.
Soutier	1 ex.

